

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Une Commission s'en va, une autre arrive. Quatre années commencent. Mais l'histoire de la construction européenne, le rôle qu'y joue la Commission ne sauraient être appréciés en fonction de cette périodicité.

D'autant que si la Commission est un des dispositifs essentiels de nos institutions, elle n'en est pas le seul. D'autant, et j'aurai l'occasion d'y revenir, que le schéma institutionnel, prévu par le Traité de Rome, a, c'est le moins qu'on puisse en dire, de plus en plus mal fonctionné.

Mais puisqu'il s'agit, en ce début d'année, d'un passage de témoin, je dirai volontiers que la Commission présidée par Gaston THORN nous transmet un message d'espoir. Tout d'abord, parce qu'elle a inlassablement contribué, et son Président en premier lieu, à provoquer les prises de conscience salutaires et à rappeler le "pourquoi nous combattons", ou plutôt le "pourquoi nous devons vivre et agir ensemble". Et il est vrai que de ce point de vue, l'ambiance a changé. L'Euro-désenchantement a reculé. Ensuite, parce que l'Europe est sur le point de sortir de ses querelles de famille qui, depuis plusieurs années, la paralysaient littéralement. Il ne me revient pas d'en attribuer les mérites respectifs, mais je veux dire que les propositions de la Commission, son rappel incessant du contrat initial qui nous unit, ont aidé au règlement de ces disputes de famille, dont les historiens dénonceront le caractère dérisoire au regard des défis que nous lançent le présent et l'avenir.

./.

Une nouvelle Commission se présente donc devant vous, empreinte à la fois d'humilité intellectuelle et d'une grande détermination politique. Le sentiment d'humilité m'habite particulièrement. Comment, me dis-je souvent, cette Communauté, animée par des personnalités de conviction et de talent, n'a-t-elle pas fini par décoller ? Comment n'a-t-elle pu réaliser les objectifs qui sont ceux du Traité et sur lesquels existait bien un consensus minimum : en un mot, réaliser une intégration économique, sociale et monétaire qui est l'indispensable support du progrès de chacune de nos nations ? Pardonnez donc cette idée banale, issue de l'expérience : les artisans de la construction européenne butent moins sur le "que faire", que sur "comment le faire". On ne peut donc se contenter des explications maintes fois données telles que le poids paralysant de la crise, l'absence de volonté politique ou l'inertie des administrations nationales. Il faut creuser davantage et là encore, autre leur d'espoir, la nécessité de mieux faire fonctionner les institutions est ressentie aussi bien par le Conseil Européenne que par votre Parlement.

./.

Oh, je sais bien qu'il est plus facile de susciter des applaudissements en évoquant des objectifs enthousiasmants qu'en traitant des moyens pour les atteindre. La vraie difficulté est pourtant bien là. Autrement dit, l'incantation ne saurait suffire.

Saurons-nous profiter de cette sorte d'ambiance propice à un saut en avant ? Je n'ose trop en parler, tant j'ai perçu, au cours de mes conversations exploratoires dans les diverses capitales, de divergences de fond, de restrictions mentales, d'interprétations différentes des règles qui nous régissent. Mais enfin, nous voilà dans une conjoncture où la Communauté peut se saisir des vents favorables, où bien, une fois de plus, passer à côté de sa chance.

N'en doutons pas. Alors que tout bouge autour de nous, alors que se renforcent les puissances d'aujourd'hui et que se font les puissances de demain, il y va de la crédibilité de l'Europe, au regard des habitants de la Communauté, au regard des grands de ce Monde, au regard du Tiers monde.

Oui ou non, l'Europe veut-elle exister, veut-elle se faire respecter ?

./.

Chacun le sait ici, puisqu'il est investi par le suffrage universel, parce qu'il se sent redevable de son action auprès des citoyens de l'Europe. Cette crédibilité doit être conquise durement. Elle dépend de la force de l'Europe, de sa force économique et financière, de son exemplarité sociale et sociétale. Je vous proposerai à cette fin, des orientations et une méthode, me réservant, en accord avec votre Bureau élargi, de présenter, à votre session mars prochain, un programme de travail pour la présente année. Programme dont vous comprendrez qu'il doive être préparé collégialement par la Commission, ce qui exige certains délais.

De quoi s'agit-il ? De la méthode pour réaliser le consensus et la convergence des volontés, de la méthode pour agir et réussir. C'est avec la recherche d'une plus grande crédibilité, le point essentiel. Ce qui me conduira à évoquer devant vous le fonctionnement des institutions et les processus de décision. Je le ferai, en tentant de mettre un peu plus de clarté dans un domaine dont plus personne ne nie l'importance, ni l'urgence de réformes. Mais que d'ambiguïtés dans le débat actuel, que d'oppositions aussi !

La crédibilité de l'Europe

Les parlementaires européens ont toujours été à l'avant-garde du combat pour l'Europe des citoyens. Ayant été membre de votre Assemblée, ayant présidé une de ses commissions, chargée en particulier des problèmes de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, j'ai soutenu les efforts de tous ceux qui s'indignaient, à juste titre, de la persistance et de l'ampleur des obstacles. C'était, et c'est encore, aux yeux de tous ceux, personnes privées ou entreprises, une sorte d'Europe féodale qui n'offre que barrières, douanes, formalités, embarras bureaucratiques. Pour montrer l'exemple, faire éclater toutes les formes explicites ou implicites d'opposition à la libre circulation, des chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de mettre leur pouvoir dans la balance. Dès lors, est-il présomptueux d'annoncer, puis d'exécuter la décision de supprimer toutes les frontières, à l'intérieur de l'Europe, d'ici 1992. Huit années pour réaliser cette suppression, c'est-à-dire le temps de deux commissions. Nous sommes prêts, pour notre part, à y travailler, et en liaison avec le Comité sur l'Europe des Citoyens présidé par M. ADONINO.

./.

Permettez-moi d'ores et déjà, d'entrer dans les détails. Le Conseil et le Parlement ont approuvé le programme de consolidation du marché intérieur présenté par l'ancienne Commission. Il doit être mis en oeuvre dans les meilleurs délais. Il nous revient de le faire, tout en proposant le contenu d'une nouvelle étape.

Je crois ainsi répondre à l'une de vos préoccupations essentielles, je dirais mêmes vitales. Vous voulez, nous voulons qu'à la fin de votre mandat, en 1988, les Européens, vos électeurs, puissent toucher du doigt, dans leur vie quotidienne, une Europe concrète, une Communauté réelle où l'on puisse, sans entrave, circuler, dialoguer, communiquer, échanger. Si nous y parvenons, alors, les élections européennes de 1989 seront celles du regain, de la citoyenneté assumée, d'un nouvel élan de la démocratie.

./.

Circuler librement n'est sans doute pas l'attente principale des Européens aux prises avec les incertitudes, voire les angoisses de l'avenir. Il nous parlent raisons de vivre, possibilités de s'insérer dans la société et donc de travailler, équilibres à trouver entre vie personnelle et vie professionnelle, société post-industrielle et environnement naturel. Supprimer les frontières ne les convaincra pas de notre volonté de supprimer le chômage massif. Là aussi se joue la crédibilité de la grande aventure européenne au niveau de chaque Nation comme au niveau de la Communauté. Au niveau de chaque Nation que rien ne dispensera de l'effort à fournir pour retrouver des structures compétitives et le chemin de la croissance économique. Mais aussi au niveau de la Communauté qui doit jouer le rôle de multiplicateur des efforts nationaux. La convergence des économies n'aura de sens aux yeux des européens que si, d'ici deux ans, nous avons inversé la courbe infernale du chômage. Cela dépend de nous-mêmes. Cela dépend de notre force, de notre capacité à mener parallèlement l'adaptation des structures et l'activation de la conjoncture.

Enfin, ne passons pas, nous les générations aux cheveux ou aux tempes argentés, à côté des aspirations nées au cours des "Golden Sixties", au sein de la société dite d'abondance. Je le sais, ces aspirations sont diverses, parfois confuses, souvent remplies de contradictions. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi ? Est-il imaginable que notre Europe soit absente de ce grand débat de civilisation, elle qui, au-delà de ses turpitudes et de ses guerres fratricides, a fourni à l'Humanité des modèles de pensée, où la collectivité, l'individu et la nature tendaient à un équilibre harmonieux.

Ce serait notre manière de fêter, en 1985, l'année internationale de la Jeunesse, de faire écho aux questions, espoirs et angoisses des nouvelles générations. Ce serait notre manière de défendre, d'affirmer notre identité et nos diversités culturelles, dans un monde bouleversé par les technologies de l'information.

./.

On aspire, et on a raison, à une Europe de la culture. Mais la culture vécue, Mesdames et Messieurs les Députés, c'est aussi la possibilité pour chacun de s'épanouir dans une société où il a son mot à dire et dans des espaces organisés ou naturels qui favorisent le développement humain. Voilà pourquoi, on nous somme de lutter contre les nuisances de toutes sortes, d'améliorer les conditions de travail, de repenser nos villes et nos types d'habitat, de préserver cette base irremplaçable de ressourcement qu'est la nature. Dans ces domaines, dont beaucoup touchent à la politique de l'environnement, une action exemplaire et réaliste doit être menée par la Communauté, la création doit être stimulée et couronnée au niveau européen. Les innovations encouragées et diffusées, afin d'être la base des renouveaux nécessaires.

Le grand rêve européen est là, trouvant ses fondements dans une histoire marquée par la création au service de l'homme. Faisons en sorte que ce rêve se nourrisse de notre idéal et de nos réalisations. Et comment ne pas être frappé par l'actualité des propos de Jean Monnet parlant des débuts de la Communauté. "Le Commencement de l'Europe, c'était une vue politique, mais c'était plus encore une vue morale. Les Européens avaient perdu peu à peu la faculté de vivre ensemble et d'associer leur force créatrice. Leur contribution au progrès, leur rôle dans la civilisation qu'ils avaient eux-mêmes créée paraissait en déclin".

En rappelant ces propos de Jean MONNET, je voudrais vous inviter à résister aux modes, à retrouver confiance en vous-mêmes, dans cette Communauté bientôt élargie à douze qui, du Nord au Sud, rassemblera presque tous les courants de l'humanisme européen.

Cette exigence culturelle ne nous éloignera pas des réalités de notre Monde. Chacun éprouve la dureté des temps présents. C'est pourquoi la Communauté pourrait émettre les messages les plus nobles qu'elle ne serait pas entendue, si elle devenait un sujet de l'histoire. Or, pourquoi nous le cacher ? C'est bien ce qui nous menace. Là, on parle d'eurosclérose et on nous traite comme tel. Ailleurs, on déplore notre manque d'initiative et de générosité.

./.

Où est donc le message d'espoir que j'évoquais tout à l'heure ? Je répondrai : dans notre capacité à parler d'une seule voix et à agir ensemble. Nous les Européens, en sommes-nous capables ? A vrai dire, la démonstration n'a guère été probante ces dernières années. Trop souvent sur la défensive, la Communauté a certes bataillé sur ses intérêts ponctuels, au mieux limité les dégâts. La plupart du temps, ce ne sont pas des positions communes qui se sont fortement exprimées, mais plutôt des intentions vagues et nuancées selon les pays membres. Le résultat est là : la Communauté n'a pas réussi à convaincre ses deux autres grands partenaires et amis, les Etats-Unis et le Japon, à remédier, de concert, aux désordres évidents de l'économie mondiale, qu'il s'agisse de l'instabilité des monnaies, des taux d'intérêt prohibitifs, des protectionnismes implicites, du recul des différentes formes d'aide aux pays les plus pauvres.

./.

Les Docteurs tant mieux me répondront que le pire a été évité : les problèmes de l'endettement ont été résolus, cas par cas, le commerce international a repris de la vigueur. Mais le mal demeure, le danger aussi. Je ne prétends pas imposer une analyse, mais plus simplement poser la question centrale : les pays membres sont-ils d'accord sur le diagnostic à porter sur les grands problèmes de l'économie mondiale ? Sont-ils capables, ayant cerné leurs divergences, et pour une part, les ayant surmontées, de définir un ensemble de propositions, acceptables par tous, et susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale ? Telle est la question majeure à laquelle l'Europe doit répondre.

./.

Il est de ma responsabilité de provoquer, au sein de la Commission tout d'abord, puis devant le Parlement et devant le Conseil, les discussions qui devraient nous faire sortir de ce qu'il faut bien appeler dans ce domaine, la léthargie de l'Europe. Je le ferai, avec l'intime conviction qu'il est possible de dégager, entre nous, des compromis dynamiques débouchant sur des propositions et des actions communes. Et ce, non seulement pour défendre nos légitimes intérêts sur les plans industriel, agricole, financier, mais aussi pour coopérer à un ordre économique mondial qui ne soit pas comparable à la "fable du renard dans le poulailler". Nous devons démontrer, par la qualité de nos propositions, par l'exemplarité de notre action, que l'efficacité et la justice peuvent aller de pair, que les "nations en voie de se faire", pour reprendre l'expression de François Perroux, doivent, elles aussi, être traitées comme des acteurs à part entière. A elles ensuite de démontrer qu'elles peuvent participer positivement au développement de l'économie mondiale.

Telle est la signification de LOME III qui indique la continuité de l'action de la Communauté et qui doit l'encourager à poursuivre ses efforts vers un ordre économique plus juste et plus efficace.

./.

Une clarification s'impose donc entre nous. Et vite : car nous sommes mis au défi ; qu'il s'agisse de maintenir l'Europe au rang de puissance verte, d'assurer notre rang dans les technologies de pointe, de consacrer notre épargne à notre propre développement et non de la voir, pour partie, nourrir la croissance des plus puissants. Il s'agit de partager les responsabilités mondiales en matière monétaire, de défendre nos intérêts commerciaux, tout en participant pleinement à la diffusion des échanges de biens et de services.

En un mot comme en cent, l'Europe doit retrouver le chemin de l'imagination et de l'offensive. Qui n'a rien à proposer est vite oublié, voire méprisé. Qui n'a pas les moyens de son ambition en est vite réduit au suivisme ou à l'agressivité verbale.

Nous devons, nous les Européens, nous répéter tous les jours : oui, nous savons le faire, oui, nous pouvons le faire.

En mettant l'accent sur notre capacité économique et financière, je n'entends pas oublier l'action proprement politique. Il faut se féliciter que dans le domaine de la coopération politique, la concertation se soit enrichie, des initiatives communes aient été prises.

./.

La force morale doit s'exprimer et notamment partout où les Droits de l'Homme sont menacés ou bafoués, partout où la paix est compromise ou brisée.

Sans vouloir dresser ici un tableau d'ensemble comment ne pas souligner l'importance des entretiens qui viennent d'avoir lieu à Genève entre les représentants des Etats-Unis et de l'Union Soviétique. Si la vigilance des Européens doit demeurer entière, on peut voir dans ces conversations, un signe d'espoir, pour notre idéal de paix, certes, mais aussi pour notre idéal de solidarité. Car le Monde a mieux à faire que d'entretenir la course aux armements, alors qu'il y a tant de chômage à combattre et tant de misères à soulager.

LA FORCE DE L'EUROPE

Mais revenons à notre préalable : donnons-nous la force économique, technologique, financière, monétaire. Et cette force ne sera pas ce qu'elle pourrait être si elle n'est pas fondée sur la démocratie et sur l'équité. La démocratie, ce n'est pas seulement cette crédibilité de l'Europe au quotidien, c'est aussi la vitalité des relations sociales et la participation du plus grand nombre. L'équité, ce n'est pas seulement la juste récompense de l'initiative et de la prise de risques, c'est aussi une collectivité accueillante à tous ses membres et soucieuse d'égalité des chances. Je pose la question : à quand la première convention collective européenne ?

Je voudrais insister sur ce point, la convention collective européenne n'est pas un slogan. Elle serait un cadre dynamique mais respectueux des diversités, une incitation à l'initiative et non une uniformité paralysante.

Je rappelle ce souci d'équilibre entre justice et efficacité - trop souvent oublié aujourd'hui - non pour affirmer la prééminence d'une doctrine politique sur une autre mais pour inviter à y reconnaître, ce qui est la vérité, notre patrimoine commun de démocrate et d'Européen, l'acquis sur la base duquel l'Europe a réussi le redressement d'après guerre et la remarquable expansion qui a suivi.

Méfions-nous de ceux qui jetteraient volontiers l'enfant avec l'eau du bain. Méfions-nous des modes, des humeurs ou des impulsions, et plus encore des opportunités et du goût de plaire.

La société industrielle européenne fut un modèle très performant. Elle l'est moins, cela est indiscutable. Elle joue sa survie, cela est évident. Des réformes sont à faire, personne ne le conteste. Mais les principes demeurent bons, parce qu'ils sont fondés sur une conception équilibrée des rapports entre la société et l'individu.

./.

Ce qui nous manque, outre une certaine confiance en nous-mêmes, c'est l'effet de dimension et de multiplication. Seule une Europe plus soudée, plus intégrée peut nous le donner. Dans les quatre ans de son mandat, la Commission vous propose de franchir des pas décisifs dans trois directions :

- le grand marché et la coopération industrielle ;
- le renforcement du Système Monétaire Européen ;
- la convergence des économies comme entraînant plus de croissance et plus d'emplois.

Nous devons le faire, pour exister dans ce monde dominé par les grands ensembles et par la dureté des affrontements de toutes sortes. Nous devons l'entreprendre sans tarder, j'insiste sur ce point : en agissant ainsi, nous dirons non au scepticisme, non au découragement, non aux alibis même les plus intelligemment présentés à nos opinions publiques. En effet, les affaires européennes donnent souvent l'impression d'un match entre pays membres, alors qu'elles devraient offrir l'image d'une équipe unie, d'une cordée en pleine ascension.

./.

L'effet de dimension ne peut être mieux illustré que par ce tryptique, réalisation du grand marché, harmonisation des règles, coopération industrielle. Tout a été dit sur le fractionnement de nos efforts, les obstacles à une compétition salubre, le cloisonnement des marchés publics, l'absence de structures favorables au rapprochement entre les entreprises européennes, la nécessité de normes qui nous soient communes et qui stimulent l'innovation. A la limite, comme le démontre l'exemple de la recherche, ce ne sont pas les moyens en hommes et en argent qui nous font défaut. Ils sont comparables à ceux mis en oeuvre aux Etats-Unis et au Japon. Non, ce qui nous manque, c'est un espace économique et social où puissent échanger et coopérer plus facilement tous les protagonistes du progrès scientifique et économique.

La démonstration a été faite, dans deux domaines, le programme Esprit et les télécommunications. La Commission a su démontrer, à tous les acteurs, les avantages de l'échange et de la coopération, les amener tout naturellement à conjuguer leurs efforts de recherche, à ouvrir la voie à des normes communes, à se mobiliser sur quelques projets porteurs d'avenir. Ainsi a été démontré l'intérêt d'un élargissement du marché en général, et donc, dans ce domaine précis, des marchés publics. Ainsi, a été soulignée l'excellence d'une méthode.

Cette pédagogie de l'action doit être l'un de nos guides. A propos de l'investissement, un économiste disait : "On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif". On peut transposer cette réflexion à l'action européenne. On ne mobilisera les entrepreneurs, les chercheurs, les travailleurs que si, conscients de l'intérêt vital de la dimension européenne, ils deviennent eux-mêmes les acteurs du changement.

Bien sûr il y eu des échecs. Bien sûr, il y a des obstacles... et de taille. Ainsi, en est-il, pour ce qui est de la réalisation du marché intérieur, de la règle de l'unanimité, soit qu'elle résulte du traité lui-même, et je songe particulièrement à l'article 100, soit qu'elle résulte du recours abusif à la notion d'intérêt vital.

Vous pouvez être assurés que la nouvelle Commission exploitera toutes les possibilités du traité pour surmonter ces obstacles et pour mettre chacun au pied du mur. Un programme, un calendrier et une méthode seront proposés au Conseil et au Parlement.

Pour ces problèmes qui intéressent aussi bien la vie quotidienne que la vie économique, la Commission agira avec force, en tant que garante de l'intérêt public européen.

./.

C'est pourquoi, et pour ne pas lasser votre attention, je ne voudrais insister, pour l'instant, que sur ce qui m'apparaît fondamental pour l'équilibre interne de notre Europe et pour l'efficacité de la démarche.

Tout d'abord, il est impossible de dissocier les trois branches de la proposition. Il ne peut y avoir de compétition saine et loyale sans harmonisation des règles. N'oublions pas que la concurrence peut tuer la concurrence, si le marché ne permet pas une confrontation, à armes égales, entre les différents acteurs. D'où la nécessité de veiller, comme cela se fait d'ailleurs dans beaucoup de pays membres, à ce que des mesures nationales ne viennent pas déséquilibrer la compétition. Et j'observe, à cet égard, que cela n'avait pas échappé aux acteurs du traité de Rome, ainsi qu'en témoigne l'article 102. La Commission y aura recours.

Mais l'Europe ne modernisera pas ses structures de production par la seule existence d'un grand marché. La recherche de la dimension exige que soient stimulées les coopérations entre entreprises européennes, que des cadres adéquats soient créés à cet effet, que la fiscalité facilite les rapprochements d'entreprises, que les incitations financières viennent, au niveau communautaire, se substituer à la surenchère coûteuse et inefficace des aides ou des incitations nationales.

./.

Parmi les facteurs qui ont contribué à un début d'harmonisation, il convient de citer, car certains auraient tendance à l'oublier, le Système Monétaire. Du point de vue du grand marché, le SME, en interdisant de fait le dumping monétaire, a facilité l'accroissement des échanges intracommunautaires. Pas de dumping monétaire, par conséquent, mais cela n'est pas suffisant. Car j'ajouterai : pas de dumping social. Là aussi, nous devons nous placer dans le droit fil de l'harmonisation des règles. Telle est, au regard du grand marché que tous appellent de leurs vœux, la signification d'un espace social européen ... qui reste à créer. Sinon, qu'advient-il, que voyons nous déjà : des pays membres, des entreprises qui tentent de prendre un avantage sur leurs concurrents, au prix de ce qu'il faut bien appeler un recul social.

Soyons clairs sur ce point. Je crois, comme beaucoup d'entre vous, que nos économies sont trop rigides. Mais les causes de cette rigidité ne sont-elles pas diverses ? A trop les chercher d'un seul côté, on risque d'échouer, car l'Europe ne se fera pas dans une sorte de progrès social à rebours. Certes, il convient d'accroître la flexibilité du marché du travail, mais il est non moins nécessaire de stimuler les initiatives et de lutter contre toutes les rentes indues de situation.

./.

POUR EN REVENIR AUX LARGES DOMAINES COUVERTS PAR LES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL, NOUS NE REUSSIRONS QU'À DEUX CONDITIONS : QUE LES REFORMES SOIENT NEGOCIÉES PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX, AUTREMENT DIT QUE LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DEMEURE UNE DES BASES DE NOTRE ÉCONOMIE, ET QUE SOIT RECHERCHÉ UN MINIMUM D'HARMONISATION AU NIVEAU EUROPÉEN. VOILA POURQUOI, IL Y A QUELQUES INSTANTS, J'AI ÉVOQUÉ L'IDÉE DE CONVENTIONS COLLECTIVES EUROPÉENNES QUI CONSTITUENT LE CADRE GÉNÉRAL INDISPENSABLE À LA RÉALISATION DU GRAND MARCHÉ. VOILA POURQUOI, JE VOUDRAIS INSISTER SUR L'IMPORTANCE DU POTENTIEL HUMAIN POUR CE QU'IL COMPORTE DE SAVOIR ET DE SAVOIR FAIRE. NOS POLITIQUES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DOIVENT PERMETTRE À CHACUN DE MIEUX COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS DU MONDE ET DE VALORISER SES TALENTS ET SES RESSOURCES PERSONNELLES.

PEUT-ON FAIRE LA ET DEFAIRE AILLEURS ?

C'EST BIEN FRANCHEMENT LA QUESTION QUI DOIT ETRE POSEE A PROPOS DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. J'AI CRU DISCERNER, A CET EGARD, QUELQUES ARRIERES PENSEES, J'AI ENTENDU EXPRIMER DES CRAINTES QUANT A LA RENATIONALISATION DES POLITIQUES AGRICOLES. D'ORES ET DEJA, ON OBSERVE QUE LES DEPENSES NATIONALES, SECURITE SOCIALE EXCLUE, REPRESENTENT LA MOITIE DES DEPENSES COMMUNAUTAIRES. OU SONT, DANS TOUT CELA L'EFFICACITE, L'UTILITE DE LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE ? IL EST TEMPS DE METTRE UN FREIN A CETTE DERIVE ET DE RAPPELER LES TROIS GRANDS PRINCIPES DU TRAITE : L'UNITE DU MARCHE, LA SOLIDARITE FINANCIERE, LA PREFERENCE COMMUNAUTAIRE, ET D'Y AJOUTER LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE. C'EST DANS LE CADRE DE CES PRINCIPES QUE DOIVENT ETRE POURSUIVIS LES EFFORTS TENDANT A MODERNISER LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET A DEFINIR LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE EUROPEENNE. LES AGRICULTEURS, EUX AUSSI, ONT BESOIN DE NOUVELLES RAISONS D'ESPERER ET DE CROIRE A LEUR ROLE ECONOMIQUE ET SOCIAL. LA COMMUNAUTE A POUR MISSION DE MAINTENIR LES ACTIVITES INDISPENSABLES A LA COUVERTURE DE SES BESOINS ET AUX EQUILIBRES HUMAINS ET NATURELS. ELLE ENTEND DEMEURER UNE PUISSANCE AGRICOLE DE PREMIER RANG. IL Y VA DE SON AUTONOMIE, DE SA FORCE COMMERCIALE, DE SON RAYONNEMENT POLITIQUE.

LA MEME AFFIRMATION VAUT POUR L'AVENIR DE L'ÉCU ET DU SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN. AUJOURD'HUI, PLUS PERSONNE NE CONTESTE QUE CINQ ANS D'EXISTENCE ONT DEMONTE LA VALIDITE DU SME. PLUS PERSONNE NE CONSTESTE LE FAIT QUE, POUR TOUS LES PARTENAIRES, LES AVANTAGES L'ONT EMPORTE SUR LES INCONVENIENTS ET SUR LES CONTRAINTES. LE SME A ETE UNE SORTE DE ZONE DE CALME RELATIF AU MILIEU D'UNE MER DECHAINEE PAR LES MOUVEMENTS AMPLES ET BRUSQUES DES MONNAIES. IL A FACILITE L'ACCROISSEMENT DES ECHANGES. IL A PERMIS LE DEVELOPPEMENT DE L'ÉCU PRIVE.

JE NE VOUS PROPOSERAI PAS COMME OBJECTIF DE CES QUATRE ANS DE MANDAT, L'EXISTENCE D'UNE VERITABLE MONNAIE EUROPEENNE. JE CONNAIS TROP LES DIFFICULTES DE PRINCIPE ET LES ARIDITES TECHNIQUES DE LA QUESTION MONETAIRE POUR FORMULER UNE TELLE PROMESSE. MAIS, EN REVANCHE, JE CROIS POSSIBLE UN RENFORCEMENT SUBSTANTIEL DE LA COOPERATION MONETAIRE ET UNE EXTENSION CONTROLEE DU ROLE DE L'ÉCU, DE L'ÉCU OFFICIEL COMME DE L'ÉCU PRIVE. LA AUSSI, LA COMMISSION PROPOSERA UNE METHODE POUR PROGRESSER. ET CE, A LA LUMIÈRE DES LECONS QU'ELLE A PU TIRER DES DEUX TENTATIVES AVORTEES DE CES DERNIERES ANNEES ET AUXQUELLES J'AVAIS, COMME D'AUTRES, CONSACRE BEAUCOUP D'EFFORTS.

POUR LE MOMENT - ET AFIN DE VOUS INVITER,
Y COMPRIS LES PLUS RETICENTS, A LA REFLEXION - JE
ME BORNERAI A VOUS POSER PLUSIEURS QUESTIONS.

1/ SUPPOSEZ QUE S'AMPLIFIE L'ENGOUEMENT POUR
L'ÉCU PRIVE, A L'INSTAR DE CE QUI S'EST PASSE POUR
L'EURODOLLAR. NE CROYEZ-VOUS PAS QUE SE TROUVE ENGA-
GEE LA RESPONSABILITE DES PAYS QUI ONT CREE LE SME ?
NE LEUR INCOMBE-T-IL PAS DE PRENDRE DES DISPOSITIONS
TELLES QUE L'ÉCU PRIVE NE DEVIENNE PAS LA PROIE DE
SPECULATIONS ABUSIVES ET DANGEREUSES, MAIS QU'AU
CONTRAIRE IL PUISSE SE DEVELOPPER DANS DES CONDITIONS
SAINES, TANT AU REGARD DES POLITIQUES MONETAIRES QU'AU
REGARD D'UNE BONNE GESTION DES BANQUES.

2/ SI VOUS CONSIDEREZ, COMME MOI, QUE L'ON
DEMANDE TROP AU DOLLAR, N'EST-IL PAS NECESSAIRE QUE
L'EUROPE METTE EN CIRCULATION UNE MONNAIE - L'ÉCU
OFFICIEL - QUI PERMETTE UNE CERTAINE DIVERSIFICATION
DES RESERVES DETENUES PAR LES BANQUES CENTRALES.
AFFAIRE DE TECHNIQUE, SANS DOUTE, MAIS AUSSI AFFAIRE
DE VOLONTE POLITIQUE. L'EUROPE ACCEPTE-T-ELLE, EN
SUPPORTANT UNE MONNAIE DE RESERVE, DE PARTAGER LES
CHARGES DE LA GESTION MONETAIRE MONDIALE, AVEC LES
ÉTATS-UNIS ? NE SERAIT-ELLE PAS ALORS EN MEILLEURE
POSITION POUR DEMANDER AU JAPON DE PARTAGER LUI AUSSI
LA CHARGE, POUR INVITER LES ÉTATS-UNIS A INTRODUIRE
LES DISCIPLINES INTERNES QUI CONTRIBUERAIENT A UNE
STABILITE RELATIVE DES MARCHES DES CHANGES ET A UNE
DISTRIBUTION PLUS EQUILIBREE DES RESSOURCES D'ÉPARGNE
ET DES FLUX FINANCIERS ?

3/ A PARTIR D'UN SME RENFORCE, CONSIDERE
COMME UNE DES CLES DES PROGRES PASSES COMME DES
PROGRES A VENIR, ON POURRAIT TROUVER LES VOIES TANT
DESIREES DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE, CELLES
TRACEES, IL Y A DEJA PRES DE 15 ANS, PAR LE RAPPORT
WERNER. AINSI, L'APPROCHE MONETAIRE - CONSIDEREE
PAR BEAUCOUP COMME DANGEREUSE OU SOPHISTIQUEE -
PROCURERAIT UN SURCROIT DE CROISSANCE ET DAVANTAGE
D'EMPLOIS. QUEL SUCCES POUR LA COMMUNAUTE SI ELLE
POUVAIT DEMONTRER DANS LES FAITS QUE RIGUEUR MO-
NETAIRE ET LUTTE CONTRE LE CHOMAGE VONT DE PAIR !

ET J'EN REVIENS NATURELLEMENT A LA LUTTE
CONTRE LE CHÔMAGE. NOUS AVONS EVOQUE LARGEMENT SA
DIMENSION STRUCTURELLE : LA NECESSAIRE ADAPTATION DE
NOTRE OFFRE DE PRODUCTION GRACE AU GRAND MARCHÉ ET
A LA COOPERATION INDUSTRIELLE. NOUS NE DEVONS PAS,
POUR AUTANT, NEGLIGER LE VOLET CONJONCTUREL, ENCORE
UNE FOIS, C'EST SUR LE RECU DU CHÔMAGE QUE NOUS
JOUONS UNE BONNE PARTIE DE LA CREDIBILITE DE
L'EUROPE.

./.

CHERCHONS LA AUSSI LES PLAGES DE CONSENSUS.
LA CONVERGENCE DES ECONOMIES EST UN FAIT POSITIF.
ELLE A ETE FACILITEE, DANS UNE LARGE MESURE, PAR
L'EXISTENCE DU SME. MAIS ELLE A AUSSI CONTRIBUE
AU SUCCES DE CELUI-CI. IL FAUT DONC POURSUIVRE
DANS CETTE VOIE. MAIS A QUELLES FINS ? ET COMMENT ?
CETTE NOTION DE CONVERGENCE DOIT ETRE CLARIFIEE
ENTRE NOUS. SI JE NE CRAIGNAIS PAS D'EMBROUILLER
LES ESPRITS, J'Y SUBSTITUERAIS VOLONTIERS CELLE
DE COHERENCE. EN EFFET, SI L'INFLATION DOIT ETRE
VAINCUE, SI LES DESEQUILIBRES EXTERIEURS DOIVENT ETRE
RESORBES, SI LES EFFORTS DANS CE SENS NE DOIVENT PAS ETRE
RELACHES, IL IMPORTE AUSSI QUE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE SOIT
CONSIDERE DANS SES REALITES ET DANS SES DIVERSITES.

AINSI, Y AURAIT-IL INCOHERENCE SI L'ON
PRETENDAIT UNIFORMISER LES MODELES DE CROISSANCE
ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU NORD AU SUD DE
L'EUROPE. LE DEVELOPPEMENT DOIT ETRE PENSE ET
REALISE, EN FONCTION DES ATOUTS HUMAINS ET NA-
TURELS DE CHAQUE PAYS MEMBRE. D'OU L'IMPORTANCE -
MAIS CE N'EST QU'UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES - DES
PROGRAMMES INTEGRES MEDITERRANEENS DESTINES A TIRER
LE MEILLEUR PARTI D'UN PATRIMOINE DE RESSOURCES ET DE
SAVOIR FAIRE. SACHONS, DANS UN EFFORT COMMUN DE
RIGUEUR ET D'INITIATIVE, PROFITER DE NOS DIVERSITES
QUI SONT AUSSI NOS RICHESSES.

./.

DE MEME, Y AURAIT-IL INCOHERENCE SI, POUR PARLER EN TERMES DE COÛT-AVANTAGES, ON PASSAIT SOUS SILENCE LES POTENTIALITES OFFERTES PAR LE MARCHÉ COMMUN AUX PAYS TRADITIONNELLEMENT EXPORTATEURS, C'EST A QUOI CONDUIT, IL CONVIENT DE LE DIRE BRUTALEMENT, UNE CONCEPTION UNIQUEMENT BUDGETAIRE DE LA COMMUNAUTE, QUE CHACUN VEUILLE BIEN METTRE TOUS LES ELEMENTS DANS LES DEUX PLATEAUX DE LA BALANCE, ROY JENKINS DECLARAIT : "LA COMMUNAUTE PEUT CREER ET DONNER PLUS QU'ELLE NE RECOIT, A LA CONDITION EXPRESSE QUE LES ÉTATS MEMBRES, LES PEUPLES ET LES GOUVERNEMENTS SE DEMANDENT QUELLE CONTRIBUTION ILS PEUVENT APPORTER, ET NON PAS SEULEMENT QUEL BÉNEFICE ILS PEUVENT EN TIRER".

./.

CES REFLEXIONS SERONT PRESENTES A NOTRE
ESPRIT, LORSQU'IL S'AGIRA DE POSER, EN TERMES
REALISTES ET EQUILIBRES, LE PROBLEME DE L'ADAPTA-
TION DES RESSOURCES BUDGETAIRES ET FINANCIERES DE
LA COMMUNAUTE AUX OBJECTIFS QU'ELLE PRETEND S'ASSI-
GNER. L'ECHANCE EST PLUS PROCHE QUE CERTAINS NE
CROIENT CAR, COMME L'A RAPPELE SANS CESSE LA
COMMISSION THORN, CE N'EST PAS AVEC UNE CONTRI-
BUTION TVA LIMITEE A 1,60 %, QUE L'EUROPE SE
CONSTRUIRA EN UN ENSEMBLE EQUILIBRE ET PERFORMANT.
J'ENTENDS PAR LA QU'IL EST INDISPENSABLE D'AJUSTER
NOS AMBITIONS ET NOS MOYENS, DANS UN ESPRIT DE BONNE
GESTION APPLIQUE A TOUTES LES CATEGORIES DE DEPENSES.
MAIS FAISONS-LE EN REPONDANT AUSSI A LA QUESTION
SUIVANTE : EST-CE QUE, DANS CERTAINS CAS, DIX ECUS
DE PLUS DANS LE BUDGET COMMUNAUTAIRE N'AURAIENT PAS
PLUS D'EFFET MULTIPLICATEUR QU'UN ECU DE PLUS DANS
CHACUN DES DIX BUDGETS DES PAYS MEMBRES ? N'EST-CE
D'AILLEURS PAS UNE DES IDEES MAJEURES QUI SOUS-TEND
L'APPROCHE ADOPTEE PAR VOTRE PARLEMENT POUR JUSTIFIER
LE PROJET D'UNION EUROPEENNE, CE QUE L'ON APPELLE LE
PRINCIPE DE SUBSIDIARITE ?

./.

ENFIN, IL Y AURAIT AUSSI INCOHERENCE SI CHAQUE PAYS, POUSSANT JUSQU'À L'EXTREME, L'AUSTERITE FINANCIERE ET MONETAIRE N'ATTENDAIT SON SALUT, C'EST-À-DIRE LE RETOUR À UNE CROISSANCE PLUS FORTE, QUE DE L'AUGMENTATION DE SES VENTES À SES PARTENAIRES. CE N'EST PAS EN S'APPUYANT SUR LES EPAULES D'UN EQUIPIER QUI SE NOIE, QUE L'ON ECHAPPERA AU NAUFRAGE. NOUS NOUS SAUVERONS TOUS ENSEMBLE OU NOUS NE NOUS SAUVERONS PAS.

C'EST POURQUOI LE VERITABLE CONTRAT COMMUNAUTAIRE EST BIEN QUE CHACUN UTILISE SES MARGES DE MANOEUVRE POUR STIMULER LA CROISSANCE DE TOUS. LES EFFETS EN RETOUR SERONT BENEFIQUES, PUISQUE NOUS AURONS CREE UNE SYNERGIE POSITIVE, QUE L'ON POURRAIT, AU BESOIN, EPAULER PAR UN PROGRAMME EUROPEEN D'INVESTISSEMENTS, COMME L'A PROPOSE VOTRE PARLEMENT. CE QUI CONSTITUERAIT EGALEMENT UN MOYEN, PARMIS D'AUTRES, DE DONNER VIE À LA POLITIQUE DES TRANSPORTS ET DE RENFORCER LE RESEAU EUROPEEN DE GRANDES COMMUNICATIONS. UN TEL RESEAU, NE L'OUBLIONS PAS, EST AUSSI UN FACTEUR FAVORABLE À L'EUROPE DU QUOTIDIEN ET AU GRAND MARCHÉ.

AINSI, TOUT SE TIENT, DANS LE DYNAMISME RETROUVE COMME DANS LE LENT DECLIN, À NOUS TOUS DE DEMONTRER, DES LES PROCHAINS MOIS, LES VERTUS D'UNE INTERDEPENDANCE ET D'UNE SOLIDARITE ASSUMÉES LUCIDEMENT.

LE DYNAMISME INSTITUTIONNEL

COMME JE L'AI DÉJÀ SOULIGNÉ, MESDAMES MESSIEURS LES DÉPUTÉS, LE "QUE FAIRE" EST PLUS AISE À DÉFINIR QUE LE "COMMENT FAIRE". JE CROIS EN EFFET QU'UN LARGE CONSENSUS PEUT ÊTRE OBTENU SUR LES OBJECTIFS, GRÂCE À LA PRISE DE CONSCIENCE DES DÉFIS QUI NOUS MENACENT, DES POTENTIALITÉS QUI SONT LES NÔTRES, DES RESPONSABILITÉS QUE NOUS DEVONS ASSUMER.

DEVANT LE "COMMENT FAIRE", NOUS SOMMES, POURQUOI NE PAS EN CONVENIR, EMBARASSÉS. J'EN AI EU LA CONFIRMATION AU COURS DES VISITES QUE J'AI FAITES, EN TANT QUE PRÉSIDENT DESIGNÉ, DANS LES DIX ÉTATS MEMBRES. PARTOUT, LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL A ÉTÉ ÉVOQUÉ, CHACUN SE RENDANT COMPTE QUE NOUS NE POUVONS PLUS VIVRE DANS UN IMBROGLIO QUI NOUS PARALYSE.

CERTES, JE L'AI DÉJÀ SOULIGNÉ, DES SOLUTIONS ONT ÉTÉ TROUVÉES POUR RÉSOUDRE NOS QUERELLES DE FAMILLE. MAIS AU-DELÀ, SOYONS FRANCS. LA COMMUNAUTÉ N'ARRIVE PLUS À DÉCIDER. LA COMMUNAUTÉ N'AVANCE PLUS.

,/.

HELAS, L'ACCORD N'EXISTE QUE SUR LE CONSTAT D'IMPUISSANCE. DES QUE L'ON INTERROGE SUR LES VOIES POUR EN SORTIR, LES REponses SONT POUR LE MOINS DIVERSES. LA AUSSI, UN TRAVAIL DE CLARIFICATION S'IMPOSE ET LA COMMISSION ENTEND BIEN, POUR SA PART, Y CONTRIBUER.

NOUS DEVONS SORTIR ABSOLUMENT DE L'ENTROPIE QUI CARACTERISE NOS PRATIQUES ACTUELLES EN MATIERE DE PREPARATION DES DOSSIERS, DE CONCERTATION INTER-INSTITUTIONNELLE ET DE PRISE DE DECISION, OU PLUTÔT DE NON PRISE DE DECISIONS. A VRAI DIRE, CHAQUE INSTITUTION EXPRIME SES FRUSTRATIONS ET RENVOIE LA BALLE AUX AUTRES.

POUR REMEDIER A CET ETAT DE FAIT, DE MULTIPLES PROPOSITIONS ONT ETE FAITES, DEPUIS LE RAPPORT TINDEMANS JUSQU'AU RAPPORT DES SAGES DE 1979. LE PARLEMENT A TRACE DES VOIES PLUS AUDACIEUSES PAR SON PROJET DE TRAITE SUR L'UNION EUROPEENNE. ENFIN, LE CONSEIL EUROPEEN A DE SON CÔTE CONFIE A UN COMITE PRESIDE PAR LE SENATEUR DOOGE LE SOIN DE REFLECHIR SUR L'ETAT ACTUEL DE PARALYSIE, DE FAIRE DES PROPOSITIONS CONCRETES POUR EN SORTIR, DE RENFORCER LE PROCESSUS DE DECISION, D'ELARGIR LE CHAMP D'APPLICATION DES TRAITES EXISTANTS.

TOUT CELA SERAIT PLUTÔT ENCOURAGEANT ET PROMETTEUR. MAIS ME SEMBLE-T-IL, A UNE CONDITION. COMPTE TENU DE LA DIVERSITE DES POSITIONS, PLUS AMPLE QUE CERTAINS NE LE PENSENT, IL NE FAUDRAIT PAS QUE LA QUERELLE INSTITUTIONNELLE SOIT AUX ANNEES A VENIR CE QUE LE MANDAT DU 30 MAI 1980 A ETE AUX ANNEES PASSES. JE CRAINS, TOUT EN SOUHAITANT ME TROMPER, QUE SURGISSENT, A PROPOS DES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES, DES OPPOSITIONS DOGMATIQUES DONT CHACUN POURRAIT PRENDRE PRETEXTE POUR NE RIEN FAIRE. ON CONNAÎT HELAS L'ENGRENAGE : CHAQUE ÉTAT MEMBRE SUBORDONNE TOUT PROGRES DANS UNE DIRECTION AUX APAISEMENTS OU AUX CONCESSIONS SUR DES POINTS QU'IL JUGE ESSENTIELS. NOUS AVONS TROP SOUFFERT DE CETTE DIPLOMATIE DU LIEN, DU DONNANT DONNANT, POUR NE PAS ÊTRE TRES VIGILANTS. ET, SOIT DIT ENTRE PARENTHESES, NOUS EN SOUFFRONS ENCORE, COMME L'ILLUSTRENT LES PREALABLES LIES A L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE.

JE PEUX VOUS ASSURER, MESDAMES MESSIEURS LES DEPUTES, QUE LA COMMISSION FERA TOUT CE QUI EST EN SON POUVOIR POUR EVITER CETTE NOUVELLE BATAILLE D'HERNANI.

./.

À CETTE FIN, JE VOUS PROPOSE UNE METHODE SIMPLE, DISTINGUER D'UNE PART, LES AMELIORATIONS A REALISER DANS LE CADRE DE NOS REGLES ACTUELLES ET D'AUTRE PART, L'AUTRE DU TRAITE DE ROME. CELA, SANS NEGLIGER NI L'UN, NI L'AUTRE. AUTREMENT DIT, REFUSER A LA FOIS LES PIEGES D'UN PRAGMATISME AU DEMEURANT LIMITE ET LA FUITE EN AVANT,

POUR CE QUI EST DU CADRE ACTUEL, CELUI DU TRAITE DE ROME INFLECHI PAR DES ACCORDS OU DES NON-ACCORDS, LA COMMISSION S'ENGAGE A EN EXPLORER TOUTES LES POSSIBILITES. ELLE USERA PLEINEMENT DE SON DROIT D'INITIATIVE POUR REALISER LES PRIORITES QUE J'AI EXPOSEES DEVANT VOUS, ELLE DEMANDERA AU CONSEIL DES MINISTRES LE RETOUR A L'ESPRIT DE L'ARTICLE 149-2. ELLE N'HESITERA PAS A RETIRER UNE PROPOSITION SI ELLE ESTIME QUE SON CONTENU EST PAR TROP ALTERE OU SI, ELLE CONSTATE LE REFUS, EXPLICITE OU IMPLICITE, D'EN DEBATTRE. LE PARLEMENT SERA PLEINEMENT ASSOCIE A CETTE EXPERIENCE QUI AURA VALEUR DE TEST POUR LA VOLONTE REELLE DES PAYS MEMBRES, AINSI QUE POUR LA VALIDITE DE NOS REGLES ET DE NOS PRATIQUES INSTITUTIONNELLES,

./.

QUAND UNE DIFFICULTE SURGIRA ENTRE DEUX INSTITUTIONS, LA COMMISSION S'EFFORCERA D'EVALUER CE QUI RESSORT D'UNE DIVERGENCE DE FOND ENTRE LES PAYS MEMBRES OU CE QUI NE RELEVE QUE DE L'AFFRONTMENT DE POUVOIRS, J'ALLAIS DIRE DE SUSCEPTIBILITES, ENTRE LES INSTITUTIONS. DANS LA PREMIERE HYPOTHESE, C'EST AU SEIN DU CONSEIL QUE DEVRA S'INSTAURER UNE EXPLICATION FRANCHE, C'EST AU PARLEMENT QU'IL APPARTIENDRA AUSSI D'EN DEBATTRE ET DE PRENDRE A TEMOIN LES OPINIONS PUBLIQUES. DANS LA SECONDE HYPOTHESE, LA COMMISSION TENTERA DE JOUER LES BONS OFFICES, AFIN QUE L'ACCESSOIRE - LES FRICTIONS INSTITUTIONNELLES - N'OCCULTE PAS L'ESSENTIEL, C'EST-A-DIRE LE PROGRES DE L'INTEGRATION EUROPEENNE.

DERRIERE SON ASPECT OPERATIONNEL, NE VOUS Y TROMPEZ PAS, MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES, L'EXIGENCE EST AMBITIEUSE. LA COMMISSION SE TROUVE, ELLE AUSSI, AU PIED DU MUR. ELLE DOIT DEFINIR LES MOYENS REALISTES DE SES OBJECTIFS, INVENTER DE LA SIMPLICITE DANS LE CONTENU DE SES PROPOSITIONS, AGIR EN CONCERTATION PERMANENTE AVEC LES DEUX AUTRES INSTITUTIONS. MAIS LA COMMISSION N'ACCEPTERA PAS D'ALTERER, AU DEPART, LA VIGUEUR DE SON ENGAGEMENT ET LE CONTENU DE SA PROPOSITION.

./.

VOUS TROUVEREZ DONC, MESDAMES ET MESSIEURS
LES DEPUTES, DES COMMISSAIRES DISPONIBLES POUR DES
ECHANGES UTILES TANT AU SEIN DE VOS COMMISSIONS QU'EN
ASSEMBLEE PLENIERE. NOUS N'Y ARRIVERONS QUE PAR EFFORT
RIGoureux DE MAÎTRISE DE NOS TRAVAUX RESPECTIFS, QUE
PAR UNE PROGRAMMATION DE NOS ECHANGES ET DE NOS DEBATS.

L'AVenture MERITE D'ÊTRE TENTEE. JE VOUDRAIS
EN CONVAINCRE, PAR L'ACTION, CEUX D'ENTRE VOUS QUI
SONT DECOURAGES DEVANT TANT DE DOSSIERS QUI TRAÎNENT,
TANT DE COMPLEXITES INUTILES, TANT D'OBSTACLES
SECONDAIRES. LA COMMISSION DOIT, EN QUELQUE SORTE,
JOUER LE RÔLE CENTRAL D'INGENIEUR DE LA CONSTRUCTION
EUROPEENNE.

ENTENDONS-NOUS BIEN POUR QUE NOTRE COLLABORATION
NE DEBUTE PAS DANS L'AMBIGUITE. JE NE SUIS SÛR DE RIEN
EN CE DOMAINE, MAIS JE VEUX AGIR. JE SUIS PARTISAN DE
NOUVEAUX HORIZONS POUR L'EUROPE, JE SUIS EN FAVEUR DE
L'UNION EUROPEENNE, MAIS EST-CE UNE RAISON DETERMINANTE
POUR NE PAS OUVRIR DES AUJOURD'HUI LES CHANTIERS DU
PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL ?

./.

CELA ETANT DIT, IL FAUT QU'IL Y AIT UN AU-DELA DU TRAITE DE ROME. DES PROJETS SONT SUR LA TABLE, ET EN PREMIER LIEU CELUI DU PARLEMENT EUROPEEN. LE COMITE DOOGE TRAVAILLE DE SON CÔTE, AVEC DES ECHEANCES PRECISES, UNE PREMIERE DISCUSSION AU CONSEIL EUROPEEN DE MARS, UN DEBAT APPROFONDI AU CONSEIL DE JUIN. LA COMMISSION Y PARTICIPE DE MANIERE ACTIVE, ANIMEE PAR L'IDEAL D'UNE EUROPE ENFIN UNIE ET DOTEES DES MOYENS DE SES AMBITIONS. LA AUSSI, ELLE ENTEND JOUER UN RÔLE D'ENTRAÎNEMENT ET DE PROPOSITION. ELLE VEUT REpondRE AUX APPELS ET AUX ESPOIRS DE TOUS CEUX QUI, DANS CE PARLEMENT, ENTRETIENNENT LA FLAMME DE L'IDEAL EUROPEEN. Y REpondRE PAR UNE SERIEUSE PRISE EN CONSIDERATION DES RESOLUTIONS, AVIS ET TRAVAUX DU PARLEMENT EUROPEEN. Y REpondRE EN CONTRIBUTANT A L'INDISPENSABLE BOND EN AVANT POUR ELARGIR NOS PERSPECTIVES ET RENFORCER NOTRE ACTION.

DES MAINTENANT, LA COMMISSION VEUT INSTAURER UN DYNAMISME DE LA DECISION ET DE L'ACTION, RENDRE SENS ET EFFICACITE AU TRILOGUE INSTITUTIONNEL. ELLE A LA VOLONTE DE SAISIR A PLEINS BRAS SES RESPONSABILITES, D'ELARGIR SES POSSIBILITES D'EXECUTION DANS LE CADRE DES DELEGATIONS QU'ELLE DEMANDERA AU CONSEIL DES MINISTRES. LA COMMISSION PRENDRA SES RISQUES. AUX DEUX AUTRES INSTITUTIONS DE PRENDRE AUSSI LES LEURS.

LE MOUVEMENT SE PROUVERA EN MARCHANT, ET AU FUR ET A MESURE QUE NOUS RETROUVERONS LA CAPACITE D'AGIR, NOUS SERONS DE PLUS EN PLUS CONFORTES DANS NOTRE IDEE, DE TRACER DE NOUVEAUX HORIZONS. FAISONS EN SORTE QUE DES JUIN PROCHAIN, A L'ECHÉANCE FIXÉE PAR LE CONSEIL EUROPEEN POUR UN DEBAT DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE, LES PAS DÉJÀ FRANCHIS DANS LE RENFORCEMENT DE NOTRE COMMUNAUTE JUSTIFIENT LA VOLONTE D'ALLER PLUS LOIN, VERS L'UNION EUROPEENNE.

LA COMMISSION N'IGNORE RIEN DES DIFFICULTES QUI L'ATTENDENT, SANS OUBLIER CE QUI RESTE A REGLER : LE BUDGET 1985, LES DESACCORDS SUR LA DISCIPLINE BUDGETAIRE, LES PROGRAMMES INTEGRES MEDITERRANEENS, LA FIXATION DES PRIX AGRICOLES COMME UNE DES ETAPES DE MODERNISATION DE CETTE POLITIQUE COMMUNE, LA MENEÉ A BONNE FIN DE L'ELARGISSEMENT, LE REGLEMENT DES CONTENTIEUX SUR L'ENVIRONNEMENT OU SUR L'ACIER. BREF, LA PRESSION QUOTIDIENNE SUFFIRAIT A REMPLIR NOS EMPLOIS DU TEMPS, ET POURTANT, IL FAUT TRACER DES PERSPECTIVES, RECREER DES DYNAMISMES AU SERVICE D'UNE COMMUNAUTE DIGNE DE CE NOM, FORTE D'UNE ECONOMIE RENOVEE ET D'UN SYSTEME SOCIAL EXEMPLAIRE.

NOUS DEVONS AFFRONTER TROIS DEFIS MAJEURS.

,/,

POUR CE QUI EST DE LA METHODE, NOUS DEVONS
DEMONTRER QUE L'ON PEUT AGIR A DOUZE, ET PAS SIMPLEMENT
STAGNER ET VIVRE A LA PETITE SEMAINE.

EN TERMES D'INFLUENCE, NOUS AVONS A FAIRE EN
SORTE QUE LA COMMUNAUTE PARLE D'UNE SEULE VOIX ET
SOIT UN ACTEUR DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

ENFIN, UN DEFI DE CIVILISATION, ESSENTIEL DANS
CE MONDE EN PROFONDE MUTATION, IL NOUS FAUT AFFIRMER
NOS VALEURS, REALISER LES NOUVELLES SYNTHES ENTRE
LES ASPIRATIONS SOUVENT CONTRADICTOIRES DE NOS
CONTEMPORAINS.

JE LE REPETE : NOUS EN AVONS LES MOYENS, C'EST
DONC A NOTRE FORCE DE CARACTERE UNE FOIS DE PLUS, QUE
NOUS SERONS JUGES. JE NE PEUX M'EMPÊCHER, A CET INSTANT,
DE SONGER AUX MAXIMES ENONCEES PAR WINSTON CHURCHILL
EN 1946 :

IN WAR, RESOLUTION
IN DEFEAT, DEFIANCE
IN VICTORY, MAGNANIMITY
IN PEACE, GOODWILL

AH, SI NOTRE EUROPE POUVAIT ÊTRE DIGNE DE
CES PRECEPTES, ET AINSI RETROUVER TOUTE CONFIANCE
EN ELLE-MÊME.

MAIS APRES TOUT, MESDAMES ET MESSIEURS
LES DEPUTES, L'ISSUE DEPEND DE NOUS-MÊMES, RIEN
QUE DE NOUS.

oOo